

Le conservatoire des souches de faisan commun à l'ONCFS

**Des oiseaux de qualité pour des opérations
de repeuplement**



E. Midoux/ONCFS

Le faible caractère sauvage des faisans d'élevage est souvent évoqué pour expliquer les mauvais résultats obtenus lors des tentatives de repeuplement. Pour pallier cet inconvénient, l'ONCFS a créé un conservatoire où il fait se reproduire des faisans sauvages capturés en nature et propose leurs jeunes pour des opérations de repeuplement. Ces faisandeaux diffèrent de ceux des souches d'élevage, notamment par leur caractère plus farouche et leur aptitude au vol, ce qui explique pour partie les bons résultats de réimplantation de population observés.

**Alain Thémé¹,
Régis Vannesson¹,
Pierre Mayot²**

¹ ONCFS, Elevage des Vindrins – Saint-Benoist, Auffargis.

² ONCFS, CNERA Petite Faune Sédentaire de Plaine – Saint-Benoist, Auffargis.

Le faisan commun, espèce importée par les Romains en Europe, est présent depuis plus de dix siècles en France. Il a été très abondant à l'état sauvage en Provence et en Corse au 18^e siècle, puis plus récemment au milieu du 20^e siècle dans certaines régions du Nord et du

Centre, avant de régresser fortement comme l'ensemble du petit gibier sédentaire.

Actuellement, le nombre de populations sauvages reste faible, même s'il a fortement augmenté dans certaines régions ces dernières années (Mayot, 1996 et 2005 ; Mayot *et al.*, 1989), tandis que les demandes de reconstitution de populations naturelles sont de plus en plus nombreuses. Cette demande témoigne de l'évolution des esprits pour promouvoir une chasse de qualité, via des efforts de repeuplement et de gestion des populations naturelles qui se sont multipliées ces dix dernières années (Mayot, 2005).

**Un conservatoire des souches
pour disposer d'oiseaux
d'origine sauvage**

Or, les nombreuses études de repeuplement « faisan » réalisées font souvent état des difficultés pour implanter l'espèce (Mayot, 1996 ; Mayot & Biadi, 1989a, b). Le faible caractère « sauvage » des oiseaux lâchés est souvent évoqué, en particulier en ce qui concerne leurs caractéristiques morphologiques ou comportementales – « naïveté » face au risque de prédation (Carroll, 1993 ; Sage *et al.*, 1992). Ces observations sont corroborées par les bons résultats



J. Janison/FDC 41

P. Mayot/ONCFS

Les deux modes de capture de faisans sauvages utilisés : mues agrainées (g.) et filets tendus à la sortie d'un couvert lors d'une battue (d.).

obtenus lors d'une expérimentation menée en France par l'ONCFS et la FDC 41 en 1997 (Mayot *et al.*, 1997). En effet, ce repeuplement a mis en évidence des facultés de survie et de reproduction en nature des produits¹ de certaines souches de faisans d'origine sauvage² supérieures à celles des produits d'une souche d'élevage témoin, élevée en captivité pendant de nombreuses générations (de 30 à 40). C'est pourquoi, pour répondre aux demandes de repeuplements, en particulier ceux expérimentaux et ceux dont les populations ont vocation à devenir naturelles, l'ONCFS conserve et fait se reproduire des souches de faisans sauvages dans son élevage des Vindrins, situé sur la commune d'Auffargis (Yvelines).

Les reproducteurs du conservatoire sont des oiseaux sauvages capturés en nature

Des géniteurs sont capturés chaque année sur des territoires français qui abritent de fortes populations naturelles depuis plusieurs dizaines d'années. Ils proviennent pour la plupart d'un territoire situé dans le département d'Eure-et-Loir et, dans une moindre mesure, des départements du Var, du Morbihan, des Bouches-du-Rhône ainsi que, plus récemment, du Loir-et-Cher et du Pas-de-Calais. Les faisans sont généralement capturés en hiver au moyen de mues agrainées, ou poussés dans des filets tendus à la sortie d'un couvert lors d'une battue. Depuis la création du conservatoire, le nombre de reproducteurs disponibles à

l'élevage est en constante augmentation (figure 1).

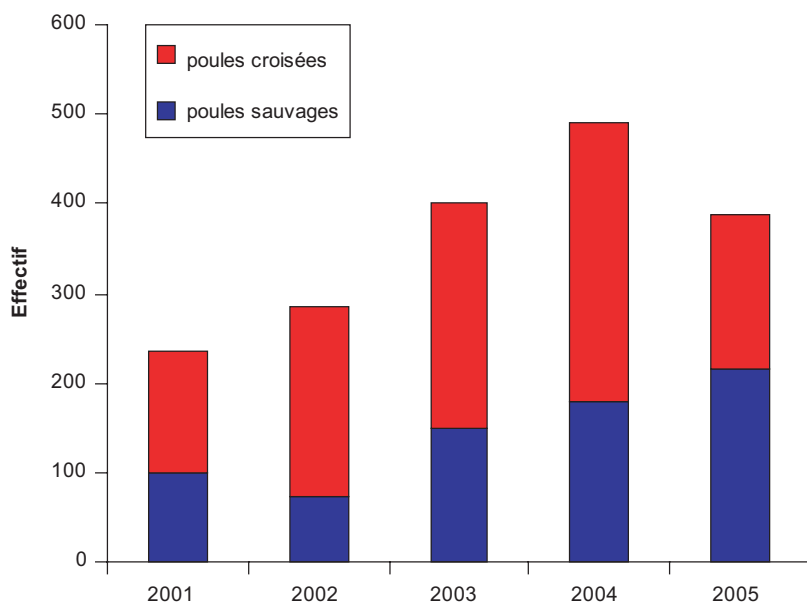
Le centre d'élevage

Il s'étend sur une superficie de 20 ha, dont 4 ha sont occupés par des volières. Il comprend 92 parquets de ponte individuels et 8 parquets collectifs. A leur mise en parquet de reproduction, tous les reproducteurs sont vermifugés, vaccinés (mycoplasme, maladie de Newcastle) et reçoivent une alimentation à fort taux de protéines, mais sans apport de médicaments ou antibiotiques. L'incubation des œufs est pratiquée de façon traditionnelle avec un incubateur à ventilation dynamique. Les poussins sont élevés en cabane par lot de 500 au maximum – soit 25/m². Ils disposent d'un parcours en herbe évolutif de leur troisième semaine jusqu'à l'âge de deux mois, puis fréquentent des volières de 1 800 m² (4 m²/oiseau) à partir de huit semaines. À partir de deux mois, les faisandeaux sont nourris avec du blé distribué à même le sol en complément d'un aliment composé. Aucun traitement sanitaire préventif n'est pratiqué.

Des descendants directs de faisans sauvages reproduits en captivité

Les faisandeaux vendus en priorité et exclusivement pour les repeuplements sont directement issus de reproducteurs sauvages (F1 – souche dite « sauvage »). Ils sont généralement lâchés en été vers

Figure 1 – Evolution du cheptel reproducteur de l'élevage depuis sa création en 2001



¹ - Descendants de première génération (aussi appelés F1).

² - Une population est considérée comme sauvage – ou naturelle – si elle n'a pas été renforcée par des lâchers depuis au moins cinq années et si l'effectif au printemps au cours de ces cinq années est supérieur à 50 oiseaux (Mayot, 1989 et 2005).



E. Midoux/ONCFS

Vue d'ensemble de l'élevage de faisans des Vindrins.

l'âge de huit à douze semaines. Il y a quelques années, des coqs d'origine sauvage en FI ont été mis en reproduction avec des poules issues d'un croisement entre faisans sauvage et d'élevage. La souche ainsi obtenue est dénommée souche « croisée ». La souche dite « d'élevage » est celle de type faisan de « Mongolie ». Cette origine est connue depuis la fin des années 1960, à la création de l'élevage. Elle n'est plus utilisée en tant que telle depuis une dizaine d'années, mais figure dans cet article à titre comparatif³.

Une forte demande d'oiseaux de qualité pour des opérations de repeuplement

Actuellement, cette structure tourne « à plein régime » et la demande est bien plus forte que l'offre. En 2005 par exemple, environ 4 000 faisandeaux issus de première génération ont été produits et mis sur le terrain, alors qu'il en était demandé le double. Le **tableau 1** décrit les principales opérations de repeuplement, qu'elles soient récemment terminées ou en cours.

Une charte d'utilisation

Les responsables des terrains qui bénéficient des faisans issus du conservatoire des souches doivent obligatoirement signer une convention, qui fixe notamment les règles de gestion de l'espèce. Dans cette convention, ils s'engagent à ce que les faisans ne servent qu'à la

³ - Les données présentées dans cet article concernant la souche d'élevage datent donc d'au moins 15 ans.

constitution ou reconstitution de populations naturelles. Ils doivent donc, pendant cinq ans, observer des règles de gestion cynégétique dans cet objectif et communiquer à l'ONCFS les renseignements et résultats relatifs à l'opération engagée (dans un but de suivi).

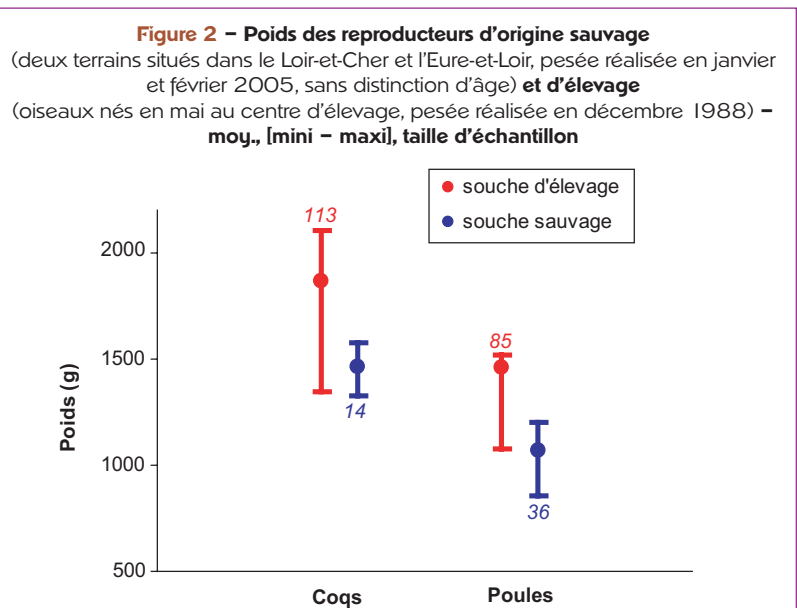
Faisans de souche sauvage et d'élevage : des différences comportementales et démographiques

Les faisans sauvages ont des caractéristiques de reproduction « sauvage »

Le suivi de la reproduction, en captivité, de faisans sauvages capturés en nature

et de géniteurs de souche d'élevage a clairement mis en évidence des caractéristiques de reproduction « sauvages ».

- La première différence importante apparaît dans le poids des reproducteurs (**figure 2**). Les géniteurs sauvages sont en moyenne plus légers de 400 g que les géniteurs d'élevage, ce qui représente 30 % de moins pour les coqs et 40 % pour les poules.
- On observe également une différence nette entre souches en ce qui concerne le poids des œufs (**figure 3**). Le poids moyen d'un œuf de faisan sauvage est de 3,5 g inférieur à celui d'un œuf de faisan d'élevage, et de 1,5 g inférieur à celui d'un œuf de faisan de souche croisée ; soit respectivement 10 % et 5 % de moins environ.

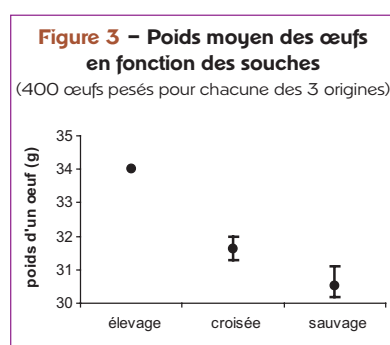


- En outre, la ponte des faisans d'élevage débute en moyenne une semaine avant celle des autres souches.
- En revanche, le profil du devenir des œufs en incubation est sensiblement le même pour les trois types de souches (figure 4): 15-20 % d'œufs clairs (non fécondés), 15-20 % d'embryons morts dans l'œuf et 65-70 % d'œufs éclos.
- La productivité des faisans sauvages est moins élevée que celle de la souche d'élevage: les nombres d'œufs, de poussins et de faisandeaux produits dans une saison complète sont plus faibles (figure 5). Les souches sauvage et croisée ont des caractéristiques très proches. Toutefois, les écarts s'amenuisent au fil des stades: si la différence est de 17 œufs en moyenne, elle n'est

plus que de 13 faisandeaux à l'âge de 2 mois.

Les faisandeaux de souche sauvage sont plus méfiants

Une étude d'éthologie menée par l'INRA (encadré 1) a mis en évidence un comportement de plus grande discrétion, une réaction d'évitement de l'homme plus forte ainsi qu'une meilleure aptitude au vol des faisandeaux de souche sauvage du conservatoire, comparativement à ceux d'une certaine souche d'élevage. Ces trois caractéristiques sont susceptibles d'assurer une meilleure survie aux faisandeaux de souche sauvage lorsqu'ils sont lâchés en nature lors d'opérations de repeuplement.



Les jeunes faisans issus du conservatoire des souches de l'ONCFS présentent une plus grande méfiance vis-à-vis de l'homme et des prédateurs que les jeunes issus de parents maintenus en captivité depuis de nombreuses générations. Cette différence comportementale et

Tableau 1 - Utilisation des faisans du conservatoire des souches de l'ONCFS

A. Opérations de repeuplement en cours ou terminées (janvier 2005)

Dpt	Nom de la zone Superficie	Début de l'opération	Fin prévue	Déjà lâchés	% faisans issus du conservatoire	A lâcher	Protection en cours de repeuplement	Gestion après repeuplement
28	Beauvilliers 1 800 ha	2001	2005	550	80 %	0	NON TIR volontaire	Quota volontaire
28	Vesgres 6 500 ha	2001	2005	700	14 %	1 200 en 2005	NON TIR Arrêté préf.	Plan de chasse
28	Thiron 8 200 ha	2002	2005	3 385	3 %	60 de l'ONCFS	NON TIR Arrêté préf.	Plan de chasse
28	Nonvilliers 3 500 ha	2003	2006	280	100 %	1 200 en 2005	NON TIR Arrêté préf.	Plan de chasse
28	Livier 4 850 ha	2004	2006	260	65 %	1 200 en 2005 dont 40% ONCFS	NON TIR Arrêté préf.	Plan de chasse
28	Louville 900 ha	2004	2005	150	100 %	0	NON TIR volontaire	Quota volontaire
28	Meslay 6 000 ha	2004	2006	800	50 %	1 800 en 2005	NON TIR Arrêté préf.	Plan de chasse
28	Combray 4 500 ha	2004	2006	780	100 %	500 en 2005	NON TIR Arrêté préf.	Plan de chasse
41	Gratteloup 7 000 ha	2000	2003	3 000	95 %	0	NON TIR Arrêté préf.	Plan de chasse
49	Beaugeois 25 000 ha	2002	2005 ?	1 050	0 %	500 de ONCFS	PONCHO Arrêté préf.	Plan de chasse ou de gestion
53	Beaumont 1 800 ha	2000	2003	900	100 %	0	NON TIR Arrêté préf.	Plan de chasse
53	St Denis D'Anjou 4 400 ha	2004	2006	350	0 %	1 000 dont 50 % ONCFS	NON TIR Arrêté préf.	Plan de chasse
60	Granvilliers 8 000 ha	2003	2006	3 530	38 %	2 000 en 2005	NON TIR Arrêté préf.	Plan de chasse
72	Fontaine sans fond 6 000 ha	2003	2008	826	100 %	1 60 en 2005	PONCHO Arrêté préf.	Plan de chasse ou de gestion
72	Montmirail 1 300 ha	2003	2008	550	0 %	560 dont 26 % de l'ONCFS	PONCHO Arrêté préf.	Plan de chasse
78	St Germain 85 ha	2003	?	60	100 %	30 en 2005	NON TIR volontaire	Quota

B. Opérations de repeuplement initiées en 2005

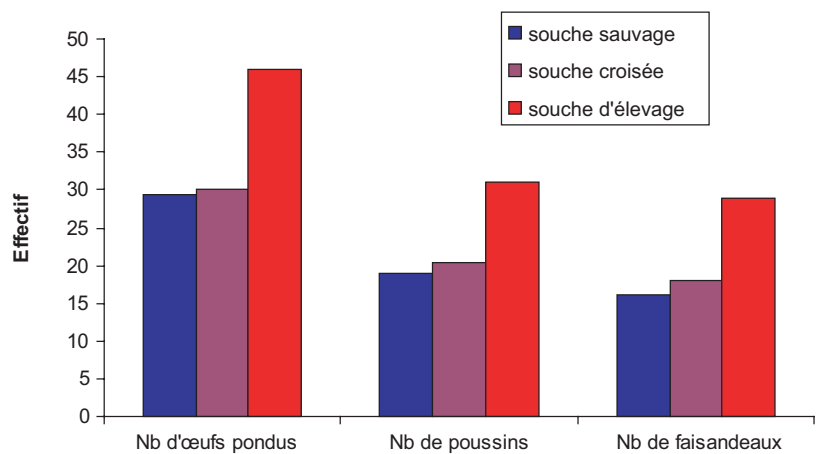
Dpt	Nom de la zone Superficie	Début de l'opération	Fin prévue	A lâcher au total	Issus du conservatoire	Protection en cours de repeuplement	Gestion après repeuplement
41	Perche Nord 5 000 ha	2005	2008	2 000	100 %	NON TIR Arrêté préf.	Plan de chasse
58	Corbigny 9 000 ha	2005	2007	4 500	50 %	NON TIR Arrêté préf.	Plan de chasse
58	Chatillon en Bazois 4 600 ha	2005	2007	2 100	100 %	NON TIR Arrêté préf.	Plan de chasse



Faisans issus du conservatoire des souches placés dans une volière anglaise.

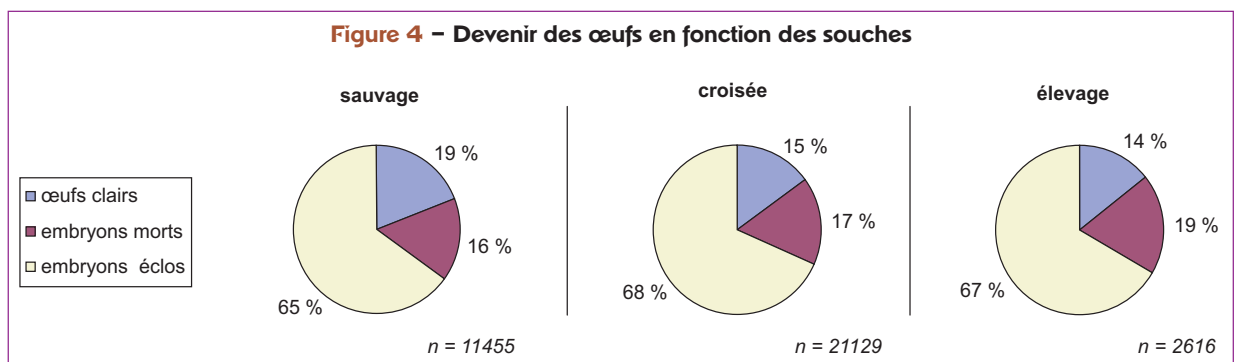
l'utilisation accrue, depuis une dizaine d'années, de ce type de souche « de qualité » dans les opérations de repeuplement peuvent expliquer, pour partie, le meilleur taux de réussite des tentatives d'implantation de populations en France (Mayot, 2005). Toutefois, en captivité, ces souches ont une productivité moindre que leurs homologues d'élevage ; presque inférieure de moitié, par exemple, pour obtenir des faisandeaux atteignant l'âge de huit semaines. Ceci s'explique très probablement par une sélection génétique des oiseaux d'élevage, privilégiant les géniteurs les plus productifs (les meilleures pondeuses) au fil des générations, à des fins de rentabilité. Mais l'objectif de l'observatoire est de privilégier la composante qualitative. Aussi, la production en élevage d'environ

Figure 5 – Production des poules des différentes souches maintenues en élevage aux stades œuf*, poussin et faisandeu (2 mois)



*Les résultats figurant sur le graphique ne tiennent compte que de la ponte durant les huit semaines suivant la découverte du premier œuf.

Figure 4 – Devenir des œufs en fonction des souches



15 faisandeaux de huit semaines par poule sauvage nécessite un rechargement permanent du stock de reproducteurs du conservatoire, pour répondre, sans multiplier les générations ni rallonger le cycle de ponte, à la demande qui ne cesse de s'accroître. L'objectif essentiel étant de préserver les qualités naturelles des faisans issus du conservatoire pour faciliter la constitution de populations sauvages en nature. La dénomination de « conservatoire » s'entendant en terme de pratique et non de muséologie.

Remerciements

Nos remerciements s'adressent aux gestionnaires et propriétaires qui ont accepté la capture des faisans sur leur territoire, sans oublier les professionnels et les bénévoles qui ont participé avec enthousiasme aux reprises. Nous remercions également F. Reitz et E. Bro pour leur aide à la rédaction de cet article.

Bibliographie

– Carroll, J.-P. & Papeschi, A. 1999. Flight characteristics of three strains of hand-reared common pheasants. *In: Proceedings of Perdix VIII, International Symposium on Partridges, Quails and Pheasants*. Sopron, Hungary, 26-29 Octobre 1998. S. Farago (éd.). *Hungarian Small Game Bulletin* 5: 83-94.

– Damange, J.-P., Faure, J.-M., Mignon-Grasteau, S., Mayot, P., Thémé, A., Reitz, F., Boivin, X. & Leterrier. 2005. Etude des réactions d'évitement vis-à-vis de l'homme dans deux populations de faisans. *Compte-rendu des sixièmes journées de la recherche avicole, St Malo, mars 2005, ITAVI éd., Paris*: 92-96.

– Mayot, P. 2005. Situation du faisán commun dans la moitié Nord de la France: des progrès remarquables. *Faune Sauvage* 264: 11-18.

– Mayot, P. 1996. Constitution ou reconstitution de souches naturelles de faisán commun. Les résultats d'une enquête nationale. *Bull. Mens. ONC* 210: 2-5.

– Mayot, P., Camus, C. & Lenormand, O. 1997. Adaptation en nature de

Encadré 1 – Des différences de comportement entre faisandeaux de souche sauvage et d'élevage

Résultats d'une étude d'éthologie menée par l'INRA

Dans le cadre de ses travaux sur les relations homme/animal en élevage, une équipe de l'INRA a comparé le comportement de réaction vis-à-vis de l'homme de deux souches de faisans communs: d'une part, une souche maintenue en élevage depuis de nombreuses générations et, d'autre part, des oiseaux de souche sauvage provenant du conservatoire (Damange *et al.*, 2005). Ainsi, deux lots de 75 faisandeaux élevés ensemble jusqu'à 10 semaines ont fait l'objet de tests. Ces faisandeaux ont été soumis individuellement à cinq tests de comportement de l'âge de 7 jours à l'âge de 65 jours.

Les deux premiers tests, réalisés en cellule d'élevage de 3 m x 4 m connue des oiseaux, sont basés sur la mesure des déplacements et de l'activité vocale de très jeunes oiseaux (7 puis 14 jours) en réaction à la présence d'un observateur, dès le début (test 1) ou en fonction de son apparition au bout de 30 secondes (test 2). Les trois tests suivants, réalisés à 35, 42 et 65 jours, mesurent le comportement des faisandeaux lâchés dans un couloir d'envol de 82 m de longueur et 10 m de largeur, avec des zones alternées de végétation haute et basse. Ils découvrent cet environnement lors du test 3. Les oiseaux se retrouvent alors en conflit de motivation entre la peur de l'homme (accrue par un changement de manipulateur entre le test 3 et les deux suivants) et la peur de l'environnement nouveau. Lors de ces trois tests, on enregistre la position des oiseaux à trois reprises et le mode de déplacement initial (vol ou course).

Les deux premiers tests ont mis en évidence un comportement très différent chez les faisandeaux des deux souches: les oiseaux de souche élevage s'éloignent davantage de l'observateur (test 1), courent plus fréquemment à son apparition (test 2) et piaillent davantage (tests 1 et 2), tandis que les faisandeaux de souche sauvage tendent à rester tapis et silencieux.

Lors des tests 3 à 5, une proportion importante des oiseaux de souche sauvage s'est envolée lors du lâcher dans la volière (respectivement 51 %, 63 % et 74 %). Parmi les oiseaux de souche d'élevage, seuls quelques-uns se sont envolés. Les oiseaux de souche sauvage se sont davantage éloignés du manipulateur que les autres, et si cet éloignement a augmenté au fil des tests pour les deux souches, il a été plus marqué pour les faisandeaux de souche sauvage. Au test 5, 60 secondes après le lâcher, 64 % des oiseaux de souche sauvage étaient arrivés à l'autre bout de la volière, alors que c'était le cas de moins de 15 % des oiseaux de souche d'élevage.

Les résultats de ces tests suggèrent en premier lieu l'existence de différences de comportement d'origine génétique. Ils peuvent ensuite être globalement interprétés en attribuant aux oiseaux de souche sauvage une plus forte valeur adaptative à un milieu comportant des prédateurs, qui se traduit par une plus grande discrétion lors des deux premiers tests et par une réaction d'évitement de l'homme plus forte lors des tests suivants. Toutefois, il faut rester prudent dans l'interprétation de ces résultats et ne pas généraliser le comportement des oiseaux de souche d'élevage à l'ensemble des faisandeaux de ce type. En effet, ceux utilisés dans les tests sont issus d'une souche sélectionnée pour son aptitude à la couvaison, ce qui a pu induire certaines des différences comportementales observées.

différentes souches de faisans. *Bull. Mens. ONC* 221: 18-23.

– Mayot, P. & Brouillard, A. 1993. Adaptation en nature de deux souches de faisán commun. *Bull. Mens. ONC* 177: 2-7.

– Mayot, P., Patillaut, J.-P. & Stahl, P. 1993. Influence de la prédation sur la survie des faisans (*Phasianus colchicus*) de repeuplement. *In: Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs, Dourdan, 1-2 déc. 1992*: 51-57. P. Migot & P. Stahl (éd.). *ONC/UNFDC*, Paris.

– Mayot, P., Brun, J.-C. & Marchandeu, S. 1989. Enquête nationale sur la situation du faisán commun en France. *Bull. Mens. ONC* 132: 7-11.

– Mayot, P. & Biadi, F. 1989a. Résultats des lâchers de faisans d'élevage, réalisés en région Nord Bassin Parisien. *Bull. Mens. ONC* 63: 11-18.

– Mayot, P. & Biadi, F. 1989b. Repeuplements en faisans communs. *Bull. Mens. ONC* 134: 17-25.

– Sage, R., Browning, L. & Robertson, P. 1992. Does genetic origin influence flying ability, survival or reproductive success in released pheasants. *Journal of Wildlife Management* 24: 81-82.

– Sage, R., Putaala, A., Pradel-Ruiz, V., Greenall, T.L., Woodburn, M.I.A. & Draycott, R.A.H. 2003. Incubation success of released hand reared pheasants compared with wild ones. *Wildlife Biology* 9: 179-184. ■